



# La Côte-Nord vit au rythme du partenariat

**L'**Association des commissions scolaires de la Côte-Nord, conjointement avec la Fédération des commissions scolaires du Québec, a organisé, les 6 et 7 avril derniers, un important colloque régional sur le thème : *Le partenariat avec le milieu : la commission scolaire, un acteur indispensable*. Il s'agissait, aux dires des participantes et des participants, d'une grande première dans la région! Ce colloque se tenait sous la présidence de M<sup>me</sup> Ginette Côté, présidente de l'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord et présidente de la Commission scolaire de l'Estuaire.

## UN COLLOQUE OUVERT À TOUS...

Plus de 75 représentantes et représentants de plus d'une trentaine d'organismes locaux et régionaux y ont participé. Ces personnes provenaient, outre des commissions scolaires membres de l'Association, de la Commission scolaire Eastern Shores, du Conseil régional de développement (CRD), de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux (RRSSS), de la Table des préfets des MRC, de municipalités, de conseils locaux de développement (CLD), de conseils locaux d'emploi (CLE), de centres de santé et de CLSC, du Forum Jeunesse, de syndicats, de la Sûreté du Québec, de services de police municipaux, de chambres de commerce, de sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), etc. De plus, le ministère de l'Éducation, Emploi-Québec, le ministère des Régions et la Fédération des commissions scolaires y étaient également représentés.

## UN PROGRAMME AXÉ SUR DIVERS CHAMPS DE PARTENARIAT...

Le colloque a commencé par une conférence à saveur humoristique sur *La définition et la vision d'un partenariat efficace*. Par la suite, des représentantes et des représentants des principaux organismes, œuvrant à l'échelle régionale, sont venus témoigner de leur vision quant à la

présence de la commission scolaire à de nombreuses tables de décision locales et régionales.

Le programme s'est poursuivi avec une présentation de la présidente de l'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord, M<sup>me</sup> Côté, portant sur le rôle, le cadre légal et les champs d'intervention de la commission scolaire en matière de développement local et régional. À la suite de cette intervention, M. Yvon Forest, sous-ministre adjoint au ministère des Régions, a présenté les principaux outils de développement de son ministère et a expliqué comment ceux-ci interpellent les commissions scolaires.

Ensuite, des représentantes et des représentants de chacun des organismes régionaux et locaux, présents au colloque, sont intervenus, à tour de rôle, pour expliquer leur mission respective de même que leur vision du partenariat.

Après ce tour d'horizon, les participantes et les participants ont été invités à se regrouper en ateliers pour échanger, avec comme objectifs :

- de définir un ou des partenariats qui pourraient être réalisés entre les divers organismes et la commission scolaire ;
- d'identifier les conditions pour en faire un partenariat gagnant pour tous ;
- de faire en sorte que les tables de discussion deviennent des « embryons » de futures tables de concertation portant sur les thèmes retenus.

Les ateliers, au nombre de six, portaient sur des thèmes faisant l'actualité :

- L'école dans la communauté
- Le développement de la formation professionnelle
- La santé et la sécurité à l'école
- Le décrochage scolaire
- La décroissance et l'exode
- Le rôle de la commission scolaire comme partenaire au niveau du développement local et régional

## DES LENDEMAINS PROMETTEURS...

Lors des ateliers, plusieurs pistes ont été dégagées. Voici les principales :

- Le programme *Une école ouverte sur son milieu*, mis de l'avant par la Fédération des commissions scolaires, a suscité un très grand intérêt et pourrait servir de base à divers projets de partenariat.
- Le CRD devrait mettre en place une table régionale permanente chargée de trouver des solutions au problème du remplacement de la main-d'œuvre ; celle-ci pourrait réunir les commissions scolaires, les CLD, Emploi-Québec, les entreprises et les syndicats.
- En matière de santé et de sécurité à l'école, les organismes du milieu devraient se concerter pour développer un plan d'action par école dans le but d'établir les priorités et les moyens d'intervention.
- Des formules novatrices devraient être mises de l'avant en vue de bien sensibiliser les jeunes, soit à terminer leurs études secondaires ou à revenir à l'école pour les terminer (ex. : rencontres décrocheurs-entreprises, nouvelles mesures comme l'alternance études-travail...).
- Des stages devraient être développés, en partenariat, à l'intention des jeunes qui ont quitté la région en vue de les inciter à revenir.
- Les commissions scolaires devraient s'unir aux autres forces vives de la région en vue d'accroître le développement de la région.

Dans l'ensemble, le colloque fut un franc succès. Le nombre et la diversité des organismes présents de même que le vif intérêt et les réactions manifestés en témoignent! Plusieurs participantes et participants ont d'ailleurs souhaité vivement que l'expérience soit renouvelée!